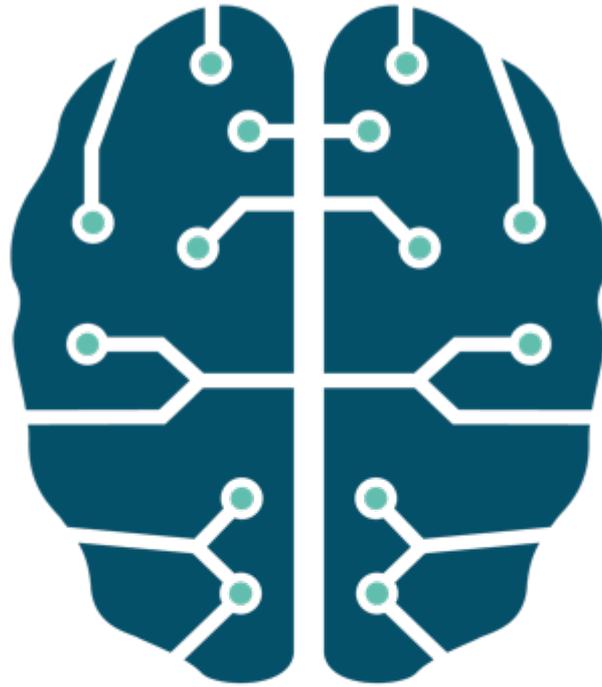


avec le soutien de



ADNA BRETAGNE

Consultation mémoire libérale

Rapport d'activité 2022

Siège social :

22 rue d'aiguillon 29200 Brest

www.adna-bretagne.com

Président : Jean-Baptiste HAMON neurologue

Vice Président : Hatem ZEKRI neurologue

Trésorière : Sophie AUCLERC GUICHAOUA neurologue

Vice-trésorier : Philippe MUH neurologue

Secrétaire : Hélène OLIVET neurologue

Secrétaire adjointe : Hélène HUSSON neurologue

<i>Le mot du président 2021-2022</i>	P 2
L'ADNA Bretagne en bref	P 3
Rappel de notre histoire et notre projet	P 4
Les services rendus	P 5
Notre équipe	P 6
Les évènements marquants en 2022	P 8
L'activité diagnostique en 2022	P 9
Synthèse chiffrée	
La Banque Nationale Alzheimer	
Les profils des patients	
Nombre de bilans neuropsychologiques	
L'activité non diagnostique en 2022	P 13
Activité des neuropsychologues	
Réseau professionnel des neuropsychologues	
Projet TDAH	P 16
Projet PASSCOG	P 19
Rapport financier 2022	P 20
<i>Conclusions et perspectives</i>	P 21

SOMMAIRE

Le mot du président 2022-2023

Depuis 18 ans, l'ADNA Bretagne soutient la consultation mémoire libérale de Bretagne.

Il s'agit d'une consultation-mémoire régionale et informatisée, en secteur libéral (en dehors de l'hôpital) accessible au plus grand nombre car gratuite et présente dans toute la Bretagne, en complémentarité des services hospitaliers.

Depuis son origine, nous avons opté pour une organisation simplifiée, le neuropsychologue, salarié de l'association, se rend dans les cabinets des neurologues pour réaliser le bilan neuropsychologique et la prise en charge.

Cette organisation a permis de maîtriser les coûts de fonctionnement, d'être rapidement opérationnel en fonction des évolutions et de répondre aux cahiers des charges pour transmettre nos données d'activité à la banque nationale Alzheimer et maintenant nous transmettons plus de 1250 dossiers par an, 65 % étant des nouveaux patients.

Outre le diagnostic des pathologies cognitives dégénératives qui constitue notre raison d'être principale, notre activité a évolué au fil du temps dans différents axes :

- Prise en charge d'adolescents ayant des troubles neuro-développementaux, grâce à une collaboration avec le CRTA du CHRU de Brest et des contacts avec le CRTA de Rennes ;

- Prise en charge des patients et des aidants grâce à un programme de rééducation cognitive et d'accompagnement des aidants, en collaboration avec le CMRR de Brest et de Rennes ;
- Evaluation des fonctions cognitives des patients suivis pour une pathologie neurologique chronique, car dans cette situation, la présence d'atteinte cognitive complexifie grandement la prise en charge

Notre expertise nous a permis d'obtenir la possibilité d'être zone expérimentale pour PASSCOG qui vise en particulier à obtenir un remboursement de droit commun du bilan neuropsychologique qui nous permettrait de pérenniser notre action.

En attendant le résultat de cette expérimentation, nous répondons régulièrement à des appels d'offres de financement privé et nous avons obtenu une prolongation du financement FIR avec une augmentation de la dotation pour notre activité dans la prise en charge des troubles neurodéveloppementaux

L'année 2023 s'annonce importante compte tenu de la fin d'inclusion dans PASSCOG en fin d'année et des nouvelles règles de validation des consultations mémoire.

Dr Jean Baptiste HAMON



L'ADNA Bretagne en bref



L'ADNA soutient une consultation mémoire libérale (CML) dans toute la Bretagne depuis 2005. Elle est composée de neurologues libéraux et de neuropsychologues. Elle est financée par l'Agence Régionale de Santé Bretagne.

26 000 patients

ont bénéficié de la consultation mémoire depuis 2005

1350 Bilans neuropsychologiques

ont été réalisés sur l'ensemble du territoire breton en 2022

Pour quels patients ?

Pour toute personne souffrant de **troubles cognitifs et / ou comportementaux**

troubles cognitifs : perturbations de la mémoire, de l'attention, de l'organisation, des gestes, du langage...

troubles comportementaux : Un changement par rapport au comportement « habituel » de la personne lié à une atteinte cérébrale

Les objectifs de la consultation mémoire

L'élaboration de **diagnostics précoces des défaillances des fonctions cognitives**, et plus particulièrement de la mémoire, qui apparaissent avec le vieillissement.

Un **suivi médical** s'appuyant sur la coordination des interventions des professionnels de santé

Une réflexion sur **l'aménagement du quotidien** de la personne

Un **accompagnement du patient et de l'entourage** (aide, soutien, information)

avec le soutien de



La Neuropsychologie est une des disciplines qui permet d'établir le lien entre une modification de la mémoire, du comportement, etc. et une éventuelle atteinte neurologique ou psychiatrique.

Le bilan neuropsychologique

Faire le point sur les changements ressentis au quotidien lors d'un entretien.

bilan des fonctions cognitives qui permet de faire le lien avec les difficultés rencontrées, de mieux les comprendre et d'y faire face.

durée : 1h30.

Fonctionnement de la consultation mémoire

Le médecin généraliste oriente vers un des neurologues libéraux du réseau.

La personne bénéficie d'une consultation avec le neurologue

Si nécessaire d'un bilan neuropsychologique avec le neuropsychologue

Une consultation de synthèse des résultats et de diagnostic est ensuite proposée par le neurologue.

Un courrier est envoyé au médecin traitant

Nos autres actions

Orientation des personnes vers les dispositifs d'aide (accueils de jour, DAC, plateforme de répit, orthophonistes ou ergothérapeutes libéraux...)

Formations au public ou aux professionnels en lien avec les troubles de la cognition, la perte d'autonomie

Participation à la recherche via l'utilisation d'un logiciel qui permet d'adresser les données à la Banque Nationale Alzheimer.

Programmes d'éducation thérapeutique pour les malades jeunes avec neurobretagne.

Rappel de notre histoire et notre projet

L'ADNA Bretagne soutient la consultation mémoire libérale de Bretagne depuis 2005. Elle regroupe la quasi-totalité des neurologues libéraux de la région et permet, pour tout patient ayant une plainte cognitive, l'accès à un diagnostic de qualité grâce aux bilans neuropsychologiques effectués par des neuropsychologues au sein de cabinets de neurologues libéraux.

2005

Création de l'ADNA

2011

6400 consultations

2017

Extension à l'ensemble du territoire breton

2020

Poursuite du développement
Lancement du projet national d'expérimentation PASSCOG

2022

36 neurologues adhérents - développement de l'activité TDAH et poursuite de PASSCOG

Depuis 2005
Plus de 26 000 patients sont entrés en file active
Plus de 16 300 bilans neuropsychologiques
En moyenne : 900 nouveaux patients par an

Les maladies cognitives,
enjeu de santé publique

Les réponses apportées par l'ADNA Bretagne

L'accès à une consultation mémoire de ville facilite le diagnostic précoce et la prise en charge de ces patients. En inscrivant le patient et son aidant dans un parcours de soins adapté, le dispositif proposé par l'ADNA permet d'anticiper les complications liées à ce type de maladie et de retarder l'entrée dans la dépendance.

- ✓ Soutenir la consultation mémoire ambulatoire (CML)
- ✓ Permettre l'accès à une consultation-mémoire de qualité et de proximité en secteur libéral sur tout le territoire breton
- ✓ Accès au bilan neuropsychologique
- ✓ Améliorer la qualité du diagnostic et de la prise en charge des patients souffrant de Maladie d'Alzheimer et pathologies apparentées :
 - ✓ Diagnostic précoce
 - ✓ Stimulation cognitive
 - ✓ Aide aux aidants
- ✓ Evaluation des troubles cognitifs en rapport avec les maladies neuro-dégénératives ou neuro-développementales
- ✓ Harmoniser les pratiques médicales et création de parcours de soins en fonction de l'âge et de la sévérité des troubles cognitifs
- ✓ Participation au programme ONIRIC porté par l'Association Neuro Bretagne
- ✓ Renforcer la formation et la coordination entre professionnels

Patients atteints de la
maladie d'Alzheimer
(diagnostiqués ou non)



1 400 000 d'ici 2040

En Bretagne, les personnes
touchées par une maladie
neurodégénérative.



Les services rendus

Aux patients et à leur entourage



- ✓ Une coordination entre les professionnels accompagnant le patient et son entourage : **Le médecin traitant** met en contact le patient avec un neurologue de l'ADNA. Le médecin traitant et le neurologue **s'informent** régulièrement de l'état de santé de la personne
Le patient peut bénéficier de **conseils et d'exercices** visant à élaborer des stratégies mnésiques.
- ✓ Une **écoute** leur sera proposée, ainsi qu'à leur famille.

Aux professionnels de santé

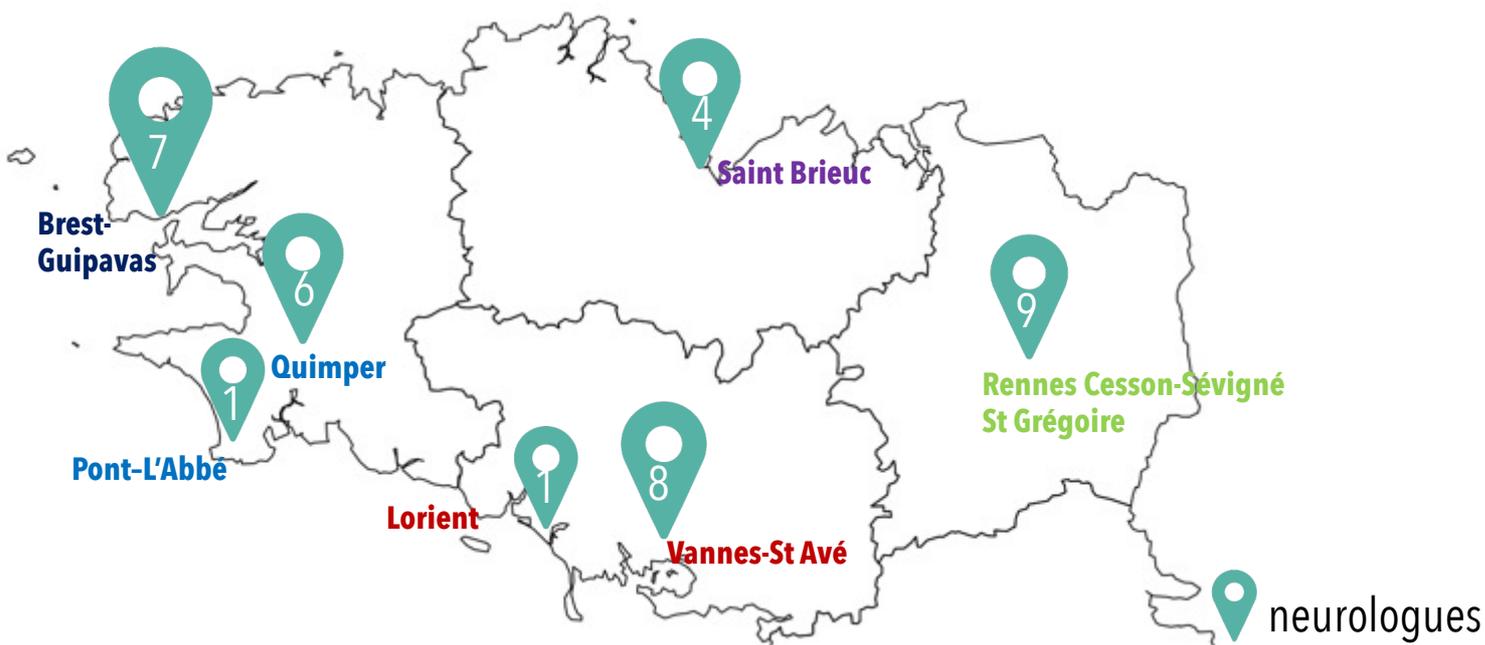


- ✓ Un accès rapide pour les évaluations diagnostiques et accès direct pour tous les médecins libéraux
- ✓ Expertise neuropsychologique pour toute plainte cognitive : attentionnelle, mnésique, langagière
- ✓ Dossiers patients faisant l'objet d'une synthèse par l'équipe neurologue-neuropsychologues, avec retour d'information aux médecins généralistes
- ✓ Des réunions régulières de formation et d'échanges autour de cas cliniques
- ✓ La mise à disposition d'un logiciel métier (r@pid) dédié aux consultations mémoire

A la société



- ✓ Réponse et prévention à l'engorgement présent et à venir des consultations mémoire hospitalières*
- ✓ Pour l'Alzheimer : Alimentation de la Banque Nationale Alzheimer et économies par un coût évité lié au diagnostic précoce* (gain de vie en bonne santé, hospitalisations évitées, prévention de l'errance médicale) et lié à la prise en charge en ambulatoire (de 20 à 44 % d'économie selon le stade de la maladie par rapport au parcours hospitalier)* *«*Comparaison des coûts du parcours diagnostique de la maladie d'Alzheimer en ambulatoire et à l'hôpital*», *Neurologie Libérale* (oct. 2014)
- ✓ une réponse à la prise en charge des adolescents et jeunes adultes atteints de TDAH en relai avec l'hôpital



36 NEUROLOGUES LIBÉRAUX ADHERENTS

6 NEUROPSYCHOLOGUES SALARIÉS

Les neuropsychologues interviennent dans 11 villes dans toute la Bretagne dans les cabinets des neurologues

1 DIRECTRICE ADMINISTRATIVE SALARIEE

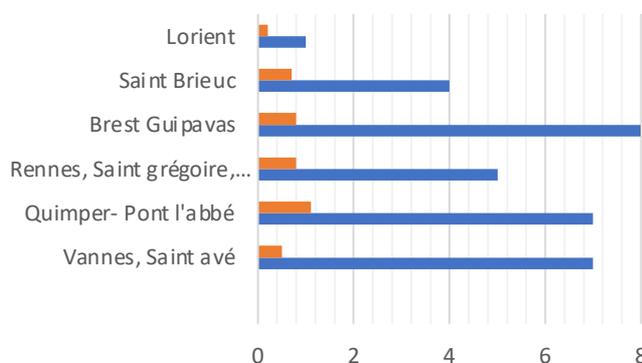
Pour toute la Bretagne

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jusqu'à 2022, tous les médecins adhérents étaient membres du conseil d'administration. devant l'augmentation à 36 médecins, un Conseil d'Administration a été constitué . 10 membres représentent les 5 collèges territoriaux de l'ADNA.

- Morbihan
- Finistère Nord
- Finistère Sud
- Ille et Vilaine
- Cotes d'Armor

Nombre de neurologue par antenne
Nb ETP de neuropsych par antenne



LE BUREAU

Le Bureau élu pour 2 ans

Président : Jean-Baptiste HAMON neurologue

Vice-président : Hatem ZEKRI

Trésorière : Sophie AUCLERC GUICHAOUA neurologue

Vice-trésorier : Philippe MUH neurologue

Secrétaire : Hélène OLIVET neurologue

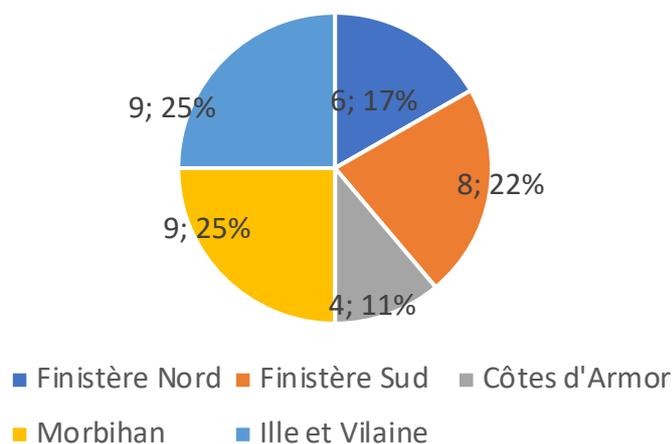
Secrétaire adjointe : Hélène HUSSON neurologue

LE NOMBRE DE PRATICIENS 2016 - 2022

En 2022, l'effectif des médecins est resté stable et l'équipe des neuropsychologues a été stabilisée en terme d'ETP malgré une rotation de 50% de l'effectif entre 2021 et 2022.

	2016	2019	2020	2021	2022
Bretagne médecins adhérents	10	26	34	36	36

neurologues adhérents par secteur



Après une forte croissance du nombre de neurologues avec un pic d'adhésion en 2020 et 2021, nous avons dû augmenter le temps de travail et le nombre des neuropsychologues en dépit de notre capacité financière pour faire face à l'accroissement d'activité notamment dans le Morbihan, les Côtes d'Armor et en Ille et Vilaine en 2021.

En 2022, l'effectif est resté stable.

Ces 2 dernières années ont été marquées par un l'intégration de l'équipe de 4 nouvelles neuropsychologues après plusieurs années de stabilité.

Evolution chiffrée de la composition de l'ADNA Bretagne

	2016	2019	2020	2021	2022
Nombre total de salariés	4	6	6	6	6
En ETP	2,4	4,3	4,6	4,4	4,4
Finistère	1,8	2,3	2,5	1,9	1,9
Morbihan	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7
Côtes d'armor	-	0,4	0,6	0,7	0,7
Ille et Vilaine	-	0,7	0,6	0,8	0,8
direction		0,3	0,3	0,5	0,5

Nous tentons de limiter au maximum les déplacements des salariés dans un secteur donné pour limiter les frais de transports.

Les événements marquants de 2022



MARS 2022



23 mars : journée de travail pour les neuropsychologues Après 2 ans de travail en visio-conférence, les neuropsychologues de l'ADNA se sont retrouvés pour une journée de travail. Au programme : retour sur l'année 2021 Fonctionnement de l'association Projets 2022 : TDAH réalité virtuelle PASSCOG lien avec les structures de coordination Echanges de pratiques (études de cas) Aide aux aidants stimulation cognitive

24 mars : La réunion de l'ADNA Bretagne à Vannes

Une quinzaine de participants sur place et en visio pour une journée riche en échanges et en partages. Merci à Dr Anne Salmon pour sa présentation sur les troubles d'origine cérébelleuse et à l'équipe des neuropsychologues pour leur présentation sur le CVLT-RLRI16.

ASSEMBLEE GÉNÉRALE : proposition de nouveaux statuts pour une meilleure représentation des secteurs territoriaux dans le Bureau.



AVRIL 2022

Lancement du projet de prise en charge des adolescents et jeunes adultes atteints de TDAH.

Arrivée de Lise Le Coz, neuropsychologue, sur le secteur des Côtes d'Armor (Cabinets des 4 neurologues de Saint Briec)



JUIN 2022

L'Assemblée Générale de l'association s'est réunie le 16 juin 2022 à Quimper

A l'ordre du jour : clôture des comptes 2021 fonctionnement de l'association élections du Conseil d'Administration et du Bureau.



16 juin 2022 : 2ème journée des neuropsychologues

L'équipe des neuropsychologues s'est réunie à Lorient pour une journée de travail. Au programme : fonctionnement de l'association échanges de pratiques accueil des nouvelles neuropsychologues de l'association : Lise Le Coz et Virginie Masson.



JUILLET 2022

Arrivée de Virginie Masson, neuropsychologue sur le secteur du Finistère (Cabinets de Brest et Guipavas)



OCTOBRE 2022



La journée du 16 octobre 2022 a connu un grand succès. Le thème des TDAH a réuni plus de 30 personnes neurologues libéraux et neuropsychologues de l'ADNA Bretagne. Merci à nos intervenants : Dr Anne Michel et Dr Sarah Hadjadj, ainsi qu'à l'équipe des neuropsychologues de l'ADNA Bretagne pour la qualité de leurs présentations.



DECEMBRE 2022

3ème journée de travail pour les neuropsychologues

Fonctionnement de l'association, retour sur la mise en place des Projets 2022 et Echanges de pratiques

SYNTHESE CHIFFREE
issue du logiciel r@pid

ACTIVITE DIAGNOSTIQUE

ACTIVITE	2022	2021
File active	1175	1108
Nouveaux patients	761	1044
Bilans neuropsychologiques	1350	1343

AGE	2022	2021
- 20 ans	11	14
21 à 50 ans	116	107
51 à 70 ans	348	447
71 à 80 ans	399	456
81 ans et +	280	293

	2022	2021
SEVERITE DE LA DEMENCE		
Pas de démence / douteuse	361	444
Légère	73	89
Modérée	87	70
Sévère	75	125

DIAGNOSTICS ÉTIOLOGIQUES DES TROUBLES COGNITIFS AVEC RETENTISSEMENT DANS LA VIE COURANTE	2022	2021
Total des diagnostics détaillés	842	588
Maladie d'Alzheimer et démences mixtes	249	153
Autres maladies dégénératives apparentées	116	88
troubles anxio-dépressifs	216	172
Autres (SEP, tumeurs, hydrocéphalie, épilepsie, séquelles d'AVC, encéphalopathies éthyliques...)	162	154
Troubles neurodéveloppementaux	99	21

1175 patients ont été vus à la consultation mémoire libérale de Bretagne au cours de l'année 2022
Dont 761 nouveaux patients, soit 65% de la population

1350 bilans neuropsychologiques ont été réalisés en 2022 ce qui est stable avec l'année 2021. **Malgré un mois d'arrêt d'activité** à Saint Briec pendant quelques semaines dans l'attente d'un recrutement.

Le logiciel r@pid n'est pas intégralement utilisé par tous les neurologues, il y a donc quelques données manquantes.

Les neuropsychologues sont chargés de vérifier que les données minimales sont incluses dans le logiciel pour remplir au moins le CIMA avant la transmission à la BNA. Pour cela, les neurologues doit mettre à disposition aux neuropsychologues le diagnostic finalement retenu

LA BANQUE NATIONALE ALZHEIMER

TRANSMISSION DES DOSSIERS CIMA

Nous transmettons des données à la Banque Nationale Alzheimer via le logiciel r@pid, utilisé par tous les neurologues de la consultation mémoire libérale.

Cette année, **1234 dossiers** ont été transmis par les membres de l'ADNA Bretagne parmi lesquels **1000 sont des nouveaux patients, ce qui témoigne d'un renouvellement constant des patients au sein de la consultation mémoire**, le nombre de nouveaux patients étant proportionnellement plus important que dans les consultations mémoires hospitalières.

statistiques BNA 2022

	BNA 2022 Nx patients	BNA 2022 tous patients	BNA 2021 Nx patients	BNA 2021 tous patients
FINISTERE	350	478	511	703
MORBIHAN	188	212	89	105
COTES D'ARMOR	164	193	147	159
ILE ET VILAINE	61	94	38	52
ADNA Bretagne (tous secteurs) *	237	257	52	53
TOTAL	1000	1234	655	827

CMRR Brest	444	1006
CMRR Rennes	492	898

* les données « ADNA Bretagne » concernent les neurologues non utilisateurs habituels de r@pid à la charge des neuropsychologues.

Un certain nombre de dossiers ne sont pas transmis à la BNA, les transmissions à la BNA ne reflètent donc pas la totalité de l'activité de l'ADNA Bretagne, en comparaison de l'activité des neuropsychologues (1350 bilans réalisés), il y a plusieurs raisons à cela :

- certains dossiers sont en attente de diagnostic et non comptabilisés
- certains dossiers sont en cours de bilan

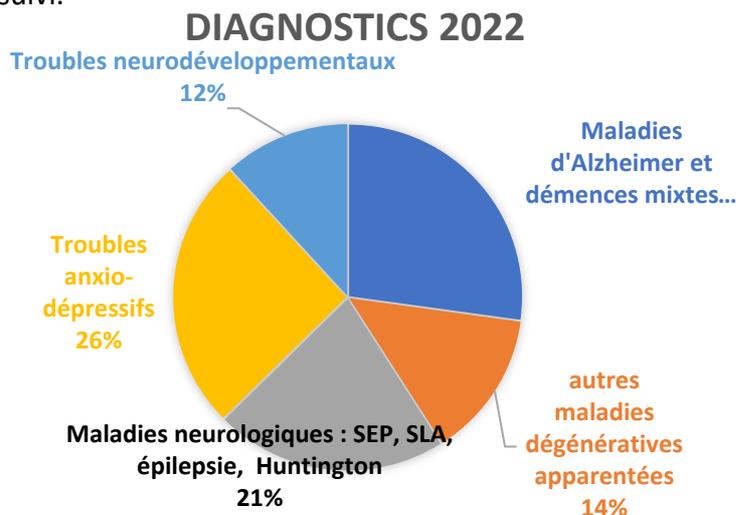
Malgré tout, nous constatons une nette amélioration de la transmission des statistiques à la BNA grâce aux actions mises en place en 2022. Il reste encore des améliorations à apporter pour atteindre un niveau de complétion optimale.

En 2022, nous avons réalisé :

- des formations à l'outil r@pid,
- des réunions de sensibilisation des neurologues et des neuropsychologues pour améliorer notre fonctionnement et faciliter la transmission des dossiers.

Une diversité étiologique des profils cognitifs

Beaucoup de patients pris en charge ne sont **pas atteints de pathologies neurodégénératives** : les patients suivis entrent dans la consultation mémoire obligatoirement après une consultation par un neurologue libéral, ce qui entraîne une diversification des **pathologies**. De nombreuses pathologies neurologiques peuvent se compliquer de troubles cognitifs, ce qui complexifie la prise en charge et nécessite une évaluation précise pour adapter le suivi.



Entre 2021 et 2022, On constate une certaine stabilité dans le temps dans la répartition des différents diagnostics posés par les neurologues; avec toutefois une augmentation des diagnostics de troubles neurodéveloppementaux (4% en 2021 – 12% en 2022)

LE PROFIL DES PATIENTS

Une population relativement jeune

43 % des patients ont un âge inférieur à 70 ans (n=475/1154 : 43 %), ce qui constitue une particularité de notre recrutement.

- Nous recevons des patients plus jeunes qu'à l'hôpital, car culturellement, les patients plus jeunes consultent le neurologue et l'accès à notre consultation n'est pas conditionné par l'âge comme dans des consultations gériatriques.
- Nous évaluons également des patients plus jeunes ayant des maladies neurologiques chroniques
- Nous répondons à toute demande et réalisons donc des bilans neuropsychologiques à des adolescents ou des adultes jeunes souffrant de troubles neuro-développementaux, à des patients ayant des pathologies neurologiques (SEP ou épilepsie) ou des troubles psychiques (anxiété, dépression ou maladie bipolaire) .
- Malgré tout, les patients de plus de 70% sont maintenant majoritaires, ce qui n'était pas le cas par le passé
- Il a été décidé par les neurologues de l'ADNA d'adresser les patients de **moins de 60 ans au dispositif CLUEDO**.

Une activité diagnostique caractérisée par la diversité étiologique des profils cognitifs

La demande de bilan neuropsychologique peut provenir de plusieurs problématiques :

- **Lésions cérébrales acquises** (traumatismes crâniens, AVC, tumeurs...) qui génèrent des symptômes moins visibles mais tout aussi handicapants
- **pathologies neurologiques chroniques** (sclérose en plaques, épilepsie, traumatismes crâniens, hydrocéphalie) qui se compliquent de troubles cognitifs.
- **pathologies psychiques**, beaucoup de nos patients présentent une pathologie anxieuse (29%) ou anxio-dépressive.

La population de la consultation mémoire libérale présente des particularités qui la différencie des consultations mémoires hospitalières

Une population autonome

Parmi les patients qui consultent pour une plainte cognitive, la majorité ne présente pas de perte d'autonomie (60%). Les troubles sont moins sévères car **le MMSE moyen au moment du diagnostic est depuis plusieurs années autour de 24** (en comparaison à un MMSE moyen autour de 17 lors du diagnostic dans les statistiques de la Banque Nationale Alzheimer qui regroupe toutes les consultations mémoires du territoire). La quasi-totalité des patients sont à domicile et adressés par leur médecin traitant. L'absence de perte d'autonomie leur permet parfois de consulter seul et de bénéficier de conseils de prévention par le neuropsychologue.

L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ BILANS NEUROPSYCHOLOGIQUES



50% du temps des neuropsychologues est consacré à l'activité diagnostique : ce qui correspond à environ 3 bilans par jour et par neuropsychologue

1350

bilans neuropsychologiques

en 2022. Ce qui est stable comparé à 2021
(n=1343)

Le nombre de bilans neuropsychologiques depuis 2017 est en constante augmentation.

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Finistère	672	690	636	601	602	579
Morbihan	110	64	208	192	247	329
Côtes d'Armor	98	103	98	208	309	270
Ille et Vilaine	35	129	135	160	185	172
TOTAL	915	986	1077	1161	1343	1350

L'activité hors diagnostique (1/2)

ACTIVITE DES NEUROPSYCHOLOGUES (hors diagnostique)



50% du temps des neuropsychologues est de l'activité hors diagnostique

En dehors d'une activité diagnostique qui occupe la moitié du temps des neuropsychologues, chaque neuropsychologue participe à la prise en charge des patients :

- en **participant à des actions médico-sociales locales** avec des associations ou des structures médico-sociales dédiées
- en **élaborant des protocoles de stimulation cognitive**
- en **organisant dans chaque cabinet une activité de stimulation cognitive individuelle** « à la carte » ou un **programme d'aide aux aidants**.

SYNTHÈSE CHIFFRÉE DE L'ACTIVITÉ NON DIAGNOSTIQUE

Activité hors diagnostic 2017-2022

	2018	2021	2022
Séances de stimulation cognitive	162	141	108
Entretiens d'aide aux aidants	134	139	148

L'activité recensée ne tient pas compte des séances de suivi réalisées dans le cadre du projet PASSCOG en 2021 et 2022 pour le secteur du finistère.

L'AIDE AUX AIDANTS



148 entretiens d'aide aux aidants ont été réalisés en 2022, l'activité est en augmentation

L'ADNA a pour objectif de favoriser le maintien à domicile des personnes atteintes de maladies neurodégénératives, en proposant aux aidants un soutien psychologique et des séances d'explications concernant la pathologie de leur conjoint.

Lors des séances, les neuropsychologues créent un espace d'écoute où l'aidant peut déposer son vécu et les problématiques auxquelles il est confronté. En fournissant des explications sur les troubles cognitifs et du comportement, le neuropsychologue peut permettre à l'aidant de décaler son regard sur la situation, et de tenter de s'ajuster au mieux aux difficultés de son proche.

C'est aussi l'occasion de renseigner le conjoint sur les aides existantes en l'orientant par exemple vers les CLIC, les dispositifs d'appui à la coordination, ou encore vers des structures d'accueil de jour ou d'hébergement temporaire.

LA STIMULATION COGNITIVE

Les neuropsychologues ont réalisé au total **108 séances de stimulation cognitive** en 2022.

La stimulation (ou revalidation) cognitive est une approche individualisée qui vise, en fonction des résultats du bilan neuropsychologique, à identifier les facteurs d'optimisation et les moyens de compensation des troubles cognitifs. Le neuropsychologue va identifier des objectifs pertinents pour le patient, en lien avec sa vie quotidienne, afin de limiter la perte d'autonomie et restaurer l'estime de soi.

L'activité hors diagnostique (2/2)

RESEAU PROFESSIONNEL DES NEUROPSYCHOLOGUES ET FORMATION

CONTACTS PROFESSIONNELS

Afin d'orienter correctement les patients suite au diagnostic, et de pouvoir s'ajuster à leurs besoins, les neuropsychologues sont en lien localement avec le réseau.

- Des contacts fréquents ont lieu avec :
- les orthophonistes
- psychologues libéraux
- plateforme de répit
- ESA (Equipes Spécialisées Alzheimer)
- DAC pour les situations de patients
- consultations mémoire hospitalières
- CMRR (participation à des staffs pour échanger sur des cas cliniques).
- ESAT
- psychologues scolaires.

COLLECTIFS PROFESSIONNELS

Les neuropsychologues de l'ADNA font également tous partie du **CBPNM (Collectif Breton des Psychologues Neuropsychologues exerçant en Consultation Mémoire)**, et participent à tour de rôle aux rassemblements proposés par ce groupe.

FORMATION DES ETUDIANTS

Les neuropsychologues participent à la formation des étudiants qu'ils accueillent en stage tout au long de l'année. Grâce au partage de leurs réseaux, ils concourent au maintien des futurs acteurs de santé sur le territoire. **3 étudiants ont été accueillis en 2022.**



Les évènements et activités des neuropsychologues

Réalisation de formations continue aux neurologues de l'association sur les thèmes suivants en 2022 :

- Critères diagnostiques TDA/H Adulte , Consultation neuropsychologique et Prise en charge
- avantages et les inconvénients du RL-RI et du CVLT, (tests neuropsychologiques)

Remise en route du projet « réalité virtuelle » avec l'UBO initié avec Tom Florent (ancien neuropsychologue de l'ADNA Bretagne)

LES PARTENARIATS



Depuis 2017, l'ADNA Bretagne est associée au projet ONIRIC (organisé par Neurobretagne) qui vise à organiser la prise en charge des patients atteints de maladies neurologiques chroniques et handicapantes ; plusieurs neurologues de l'ADNA participent :

- au comité de pilotage ONIRIC ;
- au comité de pilotage de la filière « alzheimer du sujet jeune »
- aux journées « Neurobretagne »

Dans ce cadre, les neuropsychologues de l'ADNA sont à l'origine du programme d'éducation thérapeutique des patients de moins de 65 ans avec troubles cognitifs.

Depuis fin 2019, un neuropsychologue de l'ADNA participe à la filière « Neurogénétique et Neurodéveloppement ».

L'ADNA est partenaire de Neurobretagne pour l'organisation de formations aux psychologues libéraux : un neuropsychologue de l'association assure une partie des interventions.

Les partenariats

Centres mémoire de ressource et de recherche (CMRR) de Brest et Rennes et consultation mémoire hospitalières de proximité



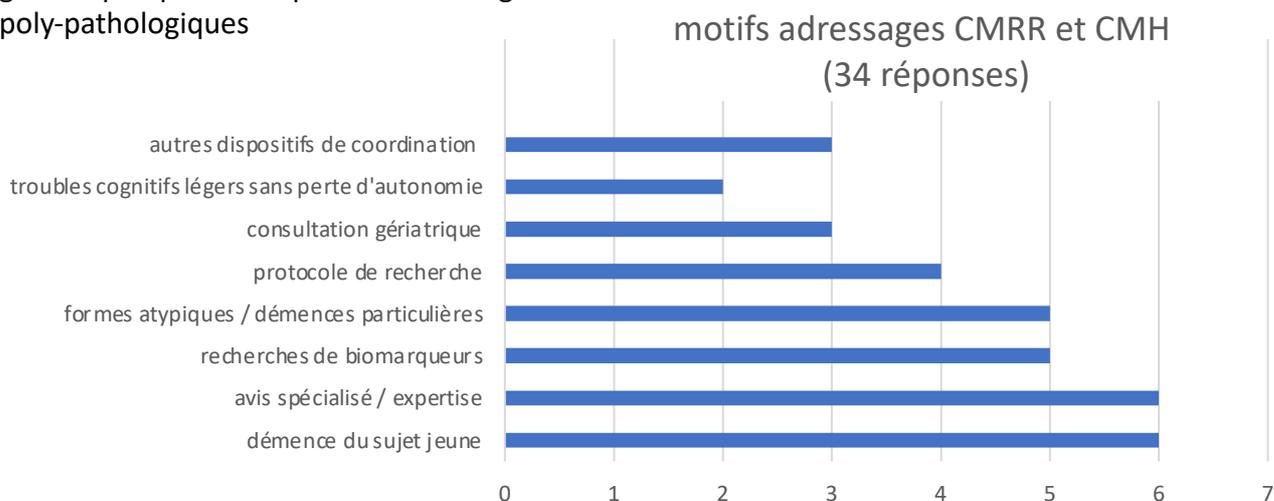
En cas de difficultés diagnostiques ou de nécessité de bilan hautement spécialisé, les patients de la Consultation Mémoire sont adressés au CMRR de Brest ou Rennes, ce recours est nécessaire pour 5% à 10% des patients selon nos estimations.

Les besoins les plus fréquents sont :

- la nécessité d'un dosage des biomarqueurs de maladie d'Alzheimer dans une ponction lombaire.
- la nécessité d'un avis diagnostic hautement spécialisé
- la nécessité d'un bilan spécifique :
 - pour les patients de moins de 60 ans
 - gériatrique pour les patients très âgés poly-pathologiques

Nous avons réalisé un sondage auprès des neurologues de l'ADNA pour connaître le taux d'adressage au CMRR et CMH et les motifs.

Le taux d'adressage de 7% majoritairement auprès des CMRR pour ¾ des répondants, pour ¼ vers les consultations mémoires hospitalières de proximité.



Centre de référence des troubles des apprentissages (CRTA) de Brest

Depuis mars 2019, l'ADNA Bretagne et le CRTA (Centre de Référence des Troubles des Apprentissages) de Brest et l'ADNA Bretagne collaborent pour assurer la prise en charge des patients. Les objectifs de ce partenariat sont de faciliter le relais enfant – adulte. Le CRTA réfère à l'ADNA une partie des adolescents ou jeunes adultes qui le consultent, afin qu'ils puissent bénéficier d'un bilan neuropsychologique plus rapidement, d'une consultation et éventuellement d'une prescription d'un traitement par un médecin neurologue référent, membre de l'ADNA. Les enfants concernés sont ceux qui dépassent l'âge de prise en charge en pédiatrie et sont sélectionnés sur dossier par l'équipe du CRTA. Cela permet de réduire les délais d'attente qui sont aujourd'hui importants. Des échanges réguliers entre le neuropsychologue de l'ADNA Bretagne et le CHRU sont mis en place afin d'assurer la cohérence de la prise en charge.

Le projet TDAH pour les adolescents et jeunes adultes

LA NOUVELLE ORGANISATION DE L'ADNA

Une réponse au retard et aux risques de ruptures de prises en charge

Outre les difficultés de repérage des troubles par les parents et les médecins généralistes, il existe des difficultés de prise en charge liées à l'accès aux soins. Les centres de références des troubles de l'apprentissage (CRTA) s'occupent des enfants de moins de 12 ans avec des prises en charge complexes et des délais longs. Il y a seulement 2 CRTA en Bretagne (Rennes et Brest).

Certains patients, ayant des troubles légers, et/ou compensés, peuvent ne pas être diagnostiqués pendant la scolarité primaire. Le retard de diagnostic conduit à une majoration des conséquences psychologiques, scolaire, et sociales.

La prise en charge a également un coût socio-économique pour les familles, ce qui peut être un frein ;

D'un autre côté, il existe des avancées de prise en charge récente sur le plan pharmacologique : alors que jusqu'à présent, le méthylphénidate nécessitait une prescription initiale hospitalière (avec les délais longs), depuis le 3^{ème} trimestre de l'année 2021, le méthylphénidate ne requiert plus cette prescription initiale hospitalière et peut maintenant être prescrit en médecine de ville, par un pédiatre, neurologue ou psychiatre.

Situation 1 : Suivi des patients au-delà de la majorité

- Permettre d'**assurer le suivi adolescent et adulte des jeunes** enfants présentant un TDAH, au-delà de leur majorité, et qui nécessitent encore une prise en charge spécifique, dans le cadre d'un relais ville-hôpital.

Situation 2 : Suivi des patients adolescents et jeunes adultes présentant des troubles légers et non diagnostiqués

- Permettre de **diagnostiquer des patients entre 15 et 25 ans**, qui présenteraient un tableau clinique évocateur du déficit de l'attention, avec un retentissement significatif sur le plan scolaire, familial, et social ; et qui n'auraient pas été diagnostiqués dans l'enfance en raison de troubles légers. Cela permettrait de diminuer les demandes de prise en charge au CRTA pour ses patients qui ne sont pas prioritaires. Ils auraient ainsi accès à une prise en charge rapide, qui leur permettraient de poursuivre leurs études dans de bonnes conditions, et limiter les problématiques de déscolarisation, conduites additives et délictueuses.

Situation 3 : Diagnostic des parents d'enfants présentant un TDAH

- Permettre de **diagnostiquer les parents d'enfants présentant un TDHA**, et qui seraient orientés par le CRTA. En effet, Le caractère familial des troubles a été documenté, avec un risque 3 à 5 fois plus élevé chez les apparentés du premier degré. Il est donc souhaitable de dépister les parents des enfants ayant TDAH, en raison des potentiels conséquences négatives des troubles sur la prise en charge de leur enfant (oubli de rendez-vous, difficultés d'accompagnement et d'organisation du quotidien...).

Le projet TDAH pour les adolescents et jeunes adultes

Une montée en charge progressive

Un financement spécifique pour le projet TDAH (ado de + de 15 ans, jeunes <25 ans) a été accordé pour la prise en charge de 40 patients sur le secteur Ouest Bretagne et l'amorçage du projet sur le secteur de Est Bretagne (environ 15 patients).

Cela concerne les enfants qui sont en attente d'une expertise CRTA mais qui sont en dehors de l'âge limite de prise en charge CRTA. Ce sont des adolescents qui n'ont pas des formes très sévères de TDAH car la scolarité a été presque normale.

En 2022, **69 consultations neurologiques** ont été réalisées pour des adultes et adolescents pour un bilan initial ou un suivi de troubles des apprentissages.

	nombre de consultations neurologues	nombre patients vus par les neuropsych
finistère nord	55	13
finistère sud	12	12
morbihan	1	1
cotes d'armor	1	1
ille et vilaine	0	0
	69	27

Le nombre de patients vus a doublé en un an (n=30)

Nous pourrions améliorer le recueil des données pour l'année 2023. La mise en route du projet demande encore des adaptations pour avoir des retours d'informations systématisés.

Les actions menées en 2022

L'ADNA s'engage à mettre en place le projet de prise en charge des enfants et adolescents souffrant de TDAH en créant des partenariats avec les CMRR dans un premier temps.

2 réunions ont été organisées en 2022 pour mettre en place le projet TDAH sur la région :

- 1 à Rennes avec le CRTLA de Rennes. Dr Anne Michel et Dr Sarah Hadjadj sont venues à la journée de l'ADNA à Rennes où nous avons pu échanger sur les modalités à mettre en œuvre. Nous constatons une certaine frilosité des neurologues à se lancer dans le TDAH. Le frein le plus important restant le manque de relais possible avec la psychiatrie, dû à la démographie médicale principalement et un manque de connaissance mutuelle des acteurs du TDAH.
- 1 réunion avec le CRTA de Brest Dr Sylviane Peudénier et Céline Kergroach, pour permettre la poursuite des liens déjà initiés précédemment.

LA POURSUITE DU PROJET PASSCOG

Le projet PASSCOG consiste d'une part à déployer et tester des parcours ambulatoires de diagnostic pour les seniors de plus de 50 ans, consultant leur médecin généraliste (ou leur neurologue) pour une plainte cognitive et pour lesquels il existe une suspicion de trouble cognitif léger et d'autre part à tester un parcours de prise en charge pour ceux effectivement atteints d'une maladie neurocognitive à un stade léger.

Le projet, porté par le réseau Aloïs en coopération avec l'ADNA Bretagne, a été publié au journal officiel :

Arrêté du 30 juillet 2020 relatif à l'expérimentation « Parcours Ambulatoire pour Seniors avec troubles COGnitifs (PASSCOG) » dans les territoires du Finistère et de Paris

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042205870>



L'expérimentation PASSCOG a pour objectif de **mobiliser les ressources de ville, en complémentarité et en coopération avec celles de l'hôpital, pour permettre un diagnostic et une prise en charge précoces.**

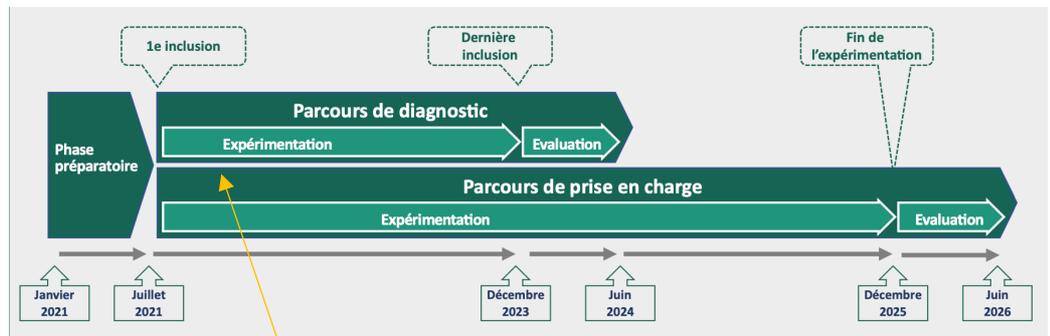
Le réseau mémoire Aloïs et l'ADNA Bretagne, qui disposent d'une expérience d'une quinzaine d'années dans ce domaine, ont souhaité expérimenter des parcours de soins innovants, sur des territoires à l'offre de soins et à la démographie variées : **Ile de France et le Finistère.**

Les parcours de diagnostic proposés constituent une innovation en matière d'organisation des soins, notamment en raison de :

- la mobilisation des médecins généralistes, aujourd'hui souvent désarmés, et pourtant indispensables pour repérer au plus tôt les troubles cognitifs et coordonner les soins,
- l'accès des patients des médecins libéraux au bilan neuropsychologique, outil essentiel de diagnostic, mais coûteux et aujourd'hui non remboursé en ville, et à la téléexpertise de neurologues spécialisés,
- l'accessibilité des soins, au plus près du domicile du patient, et la réduction des délais de diagnostic.

L'expérimentation proprement dite dure 5 ans incluant une phase préparatoire de 6 mois. L'inclusion de nouveaux patients s'achèvera au bout de deux ans et demi (décembre 2023), et sera suivie d'une évaluation des parcours diagnostiques réalisés.

Calendrier du Projet PASSCOG national



L'ADNA Bretagne et PASSCOG en 2022

année de poursuite du PARCOURS DIAGNOSTIC

depuis JUILLET 2021 et pendant l'année 2022
Poursuite des inclusions de patients sur le territoire du Finistère par les neurologues de l'ADNA Bretagne puis les médecins généralistes participant à l'expérimentation.

en 2022, Les neuropsychologues de l'ADNA Bretagne territoire Finistère Nord, ont poursuivi réalisé les bilan et les prise en charges neuropsychologiques en sept 2021.

Dr Hamon participe à l'ensemble des instances de pilotage du projet : en 2022 : **5 Comités de pilotage Finistère / 6 Comités de direction** . Une coordinatrice PASSCOG Finistère Nord du réseau mémoire Aloïs fait le lien avec l'ADNA Bretagne et les professionnels de santé du territoire.

Synthèse chiffrée de l'activité PASSCOG finistère Nord - ADNA Bretagne

137 patients ont été inclus dans PASSCOG dont 82 par les neurologues de l'ADNA
en 2022

en 2022, 89 patients ont bénéficié d'un bilan Neuropsychologique à l'ADNA

Finistère Nord	Inclusions neurologues ADNA	Inclusions gériatres hospitaliers	Inclusions méd. généralistes	bilans neuropsych.	Séances Suivi neuropsych. (nbre de Patients suivis)
TOTAL	82	7	48	89	80 séances de suivi neuropsych (Concernant 19 patients suivis en 2022)

En 2022, sur le territoire Finistère Nord, **6 neurologues de l'ADNA Bretagne ont adhéré à l'expérimentation et inclu des patients** et 25 médecins généralistes expérimentateurs ont signé la convention.

Le nombre de patients inclus dans le Finistère Nord en 2022 = 137 inclusions

Depuis le début, dans le Finistère Nord : **176 inclusions par les neurologues de l'ADNA Bretagne**

12 inclusions par des gériatres hospitaliers
67 inclusions par les médecins généralistes
= 255 inclusions au total

Rapport financier 2022

Nouveaux projets et poursuite de l'extension de l'activité

Après une année 2021 marquée par la fin de notre partenariat avec AG2R La Mondiale qui avait permis d'étendre l'activité à l'ensemble du territoire breton, nous avons mis en place des restrictions budgétaires avec :

- La suppression des forfaits de coordination aux neurologues
- l'abandon du local du siège social.

Le dispositif PASSCOG, avec l'inclusion des premiers patients permet à l'ADNA de percevoir 300 euros par bilan neuropsychologique réalisé et 45 euros par suivi pour les patients inclus dans l'expérimentation.

Nous avons pu permettre l'accès aux **adolescents et jeunes adultes souffrant de TDAH** de bénéficier de bilans neuropsychologiques.

Nous avons pu valoriser cette activité grâce à un financement dédié à cette activité dans notre convention de partenariat auprès de l'ARS Bretagne. pour l'année 2022 ainsi que la poursuite de notre développement sur les 2 départements bretons. Le budget pour ce projet est estimé à 43000 euros pour l'année 2022.

Recettes 2022

20/04/2022	SUBVENTION ARS	240 000,00 €
24/11/2022	SUBVENTION ARS	60 000,00 €
Pour 2022	PASSCOG	21000 €

DEPENSES PREVISIONNELLES	Montant total annuel
SECTION INVESTISSEMENT	
Achat tests / licences/ doc	1 700
SECTION FONCTIONNEMENT	
SALARIES : 4,6 ETP	
NEUROPSYCHOLOGUES - 4,1 ETP	
Salaire brut neuropsychologue x 4,1	123367
charges sociales / taxes / avantages sociaux	61683,27
Formation des neuropsychy + formation	6000
Déplacements	15000
DIRECTRICE ADMINISTRATIVE - 0,5 ETP	
Salaire brut	17796
charges sociales / taxes / avantages sociaux	8898
déplacements	3000
FINANCEMENT ACTIVITE ADO-JEUNES ADULTES TDAH	
Projet TDAH Bretagne	43016,3
AUTRES FRAIS DE FONCTIONNEMENT	
Comptabilité et CAC	9600
Frais d'hébergement et logiciel de suivi (r@pid)	5000
local siege (bail, edf, assurances ...)	4933
réunions bi-annuelles + neuropsychologues	6000
assurance	1500
téléphone et Internet (+ neuropsychy)	700
cotisation gcs e santé	150
frais bancaire	350
prévoyance	5500
mutuelle	4500
medecine du travail	800
équipements et fournitures - frais postaux	3 000
	322 493
taux correcteur inflation 2,9% appliqué au charges salariales et frais de fonctionnement pour 2022	7 042
TOTAL	329 536

Conclusion du rapport et perspectives

CONCLUSIONS

Nous clôturons notre 6ème année de présence dans tous les départements bretons avec une progression constante de l'activité de la Consultation mémoire libérale qui met à la disposition des patients bretons la possibilité d'avoir un bilan neuropsychologique gratuit, en secteur libéral, hors les murs de l'hôpital, avec un niveau d'expertise diagnostique équivalente aux consultations mémoires hospitalières de proximité dans les grandes villes de Bretagne.

Notre activité a ses spécificités, en grande partie à cause du recrutement via les neurologues libéraux :

- une population jeune et principalement autonome ;
- une population diversifiée avec des patients atteints de pathologies neurodégénératives mais aussi de maladies neurologiques compliquées de troubles cognitifs
- une population de jeunes patients atteints de troubles neuro-développementaux

La consultation mémoire libérale est en lien avec les structures hospitalières (CMRR et CRTA) et les dispositifs sociaux d'appui.

L'ADNA Bretagne est financée par l'ARS Bretagne qui nous soutient depuis sa création. Cette année, nous avons obtenu une dotation supplémentaire pour la prise en charge des TND et la participation à l'expérimentation PASSCOG nous a permis de compléter notre budget.

Parallèlement, nous avons diminué nos charges de fonctionnement :

- arrêt de versement de la compensation financière aux neurologues pour l'utilisation de leur bureau par le neuropsychologue dite « forfait neurologue »
- déménagement du local de l'association

PERSPECTIVES

- ✓ Continuer la participation active de l'ADNA Bretagne à l'expérimentation PASSCOG pour la dernière année d'inclusion qui en cas de validation nous permettra d'avoir un financement pérenne pour notre activité avec une modification de notre mode de fonctionnement
- ✓ Travail à l'amélioration de l'accessibilité à la Consultation Mémoire Libérale en permettant à certains médecins généralistes formés d'adresser directement les patients à la CML sous certaines conditions, comme dans le permet le parcours de soin PASSCOG ;
- ✓ Renforcer la prise en charge des patients après le diagnostic en développant la stimulation cognitive, les programmes d'éducation thérapeutique et d'aide aux aidants
- ✓ Améliorer les liens avec les structures sociales d'appui à la coordination et renforcer notre visibilité auprès des acteurs de la prise en charge des pathologies neurodégénératives
- ✓ Poursuivre la collaboration avec les CMRR et les centres des références des troubles de l'apprentissage
- ✓ Former les acteurs de terrain à la prise en charge des patients avec l'aide de Neurobretagne